



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

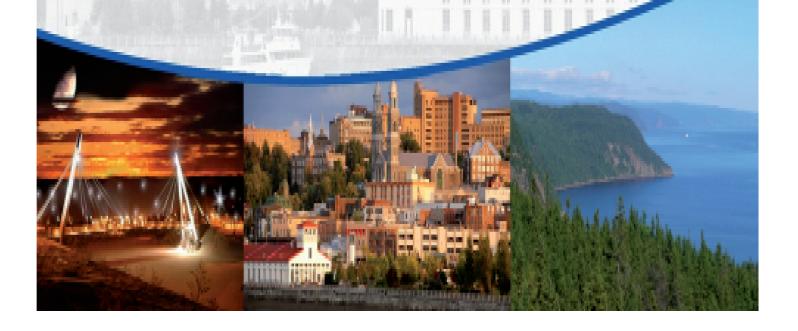


TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR	
MISSION	2
LES VALEURS ORGANISATIONNELLES	2
NOS VALEURS INDIVIDUELLES	2
STRUCTURE DU SERVICE	3
CARTE GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY	4
PORTRAIT DE LA VILLE DE SAGUENAY	4
SERVICES OFFERTS AUX CITOYENS	4
NIVEAUX DES RISQUES INCENDIE	5
ADMINISTRATION	6
RESSOURCES HUMAINES	6
RESSOURCES FINANCIÈRES	7
Budget	7
Dépenses	7
Coût per capita	7
Temps supplémentaire	7
Revenus DIVISION GESTION ET ANALYSE DES RISQUES	8 9
VISITES DE PRÉVENTION	
VISITES RÉSIDENTIELLES SECTEURS NON UBAINS	
EXERCICES D'ÉVACUATION	10
INSPECTIONS DES RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS	11
PLANS D'INTERVENTION	
INCENDIES MORTELS	11
DOSSIERS ENQUÊTÉS	11
CAUSES PROBABLES DES INCENDIES	12
ÉDUCATION DU PUBLIC	12
DIVISION INTERVENTION	14
PROTECTION DU TERRITOIRE	
NOMBRE D'APPELS TOUTE CATÉGORIE	15
NOMBRE D'APPELS INCENDIE DE BÂTIMENT ET AUTRES	

INTERVENTIONS INCENDIE PAR USAGE	
NOMBRE D'APPELS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION	
APPELS PAR CASERNE TOUTE CATÉGORIE	17
FORCE DE FRAPPE	17
SERVICES SPÉCIALISÉS	18
PERTES	18
Pertes matérielles par usage	
APPELS SELON LES HEURES	20
VÉHICULES	
Vérification annuelle et attestation de performanceÉQUIPEMENT	20 21
Habits de combat DIVISION DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL	21 22
FORMATION	22
FORMATIONMAINTIEN DES COMPÉTENCESSANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	24
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	25
PLAN DE MISE EN OEUVRE	26
POUR NOUS JOINDRE	31

THE PARTY

MOT DU DIRECTEUR



J'ai le plaisir de vous faire part des activités et réalisations qui ont été effectuées par le Service de sécurité incendie au cours de l'année 2018.

L'année 2018 a été axée sur la mise en place de la nouvelle version du schéma de couverture de risques qui a été approuvée par le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Il est important de souligner l'implication de tous les employés dans leur travail de tous les jours, car ils sont fiers de rehausser notre prestige et de donner un service de qualité à notre client, c'est-à-dire le citoyen.

Je désire remercier les membres de la direction générale ainsi que tous les services de notre Ville qui ont apporté leur soutien tout au long de l'année et, bien sûr, tout le personnel du Service de sécurité incendie.

J'exprime ma reconnaissance aux autorités municipales pour leur appui et la confiance qu'ils ont témoignés à mon équipe et à moi-même au cours de l'année écoulée.

Carol Girard, M.A.P.

(on S

Directeur du Service de sécurité incendie Coordonnateur des mesures d'urgence

MISSION



Le Service de sécurité incendie de Saguenay a pour mission d'assurer la sécurité des personnes se trouvant sur le territoire de la ville de Saguenay en les protégeant contre tous genres de risques. Le service se doit d'améliorer la qualité de vie des citoyens, de donner des services à moindre coût et de préserver l'environnement. Il se doit également d'être impliqué socialement et d'être un agent d'information auprès des citoyens et de tous les groupes communautaires.

LES VALEURS ORGANI-SATIONNELLES

Recherche de l'excellence dans ses rapports avec les citoyens dans les services rendus ainsi que dans sa gestion;

Le respect des droits et libertés des personnes avec qui le service transige incluant les employés;

Le personnel du service constitue sa force et sa ressource principale et nous croyons que la qualité des rapports humains est fondamentale à la réalisation de sa mission;

L'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de Saguenay en assurant la jouissance des foyers, des édifices publics, des industries et des commerces;

L'approche communautaire en encourageant le partenariat dans le domaine de la gestion des risques en tenant compte des caractéristiques du milieu.

NOS VALEURS INDIVIDUELLES

Leadership personnel Intégrité

Respect des personnes

Esprit d'équipe

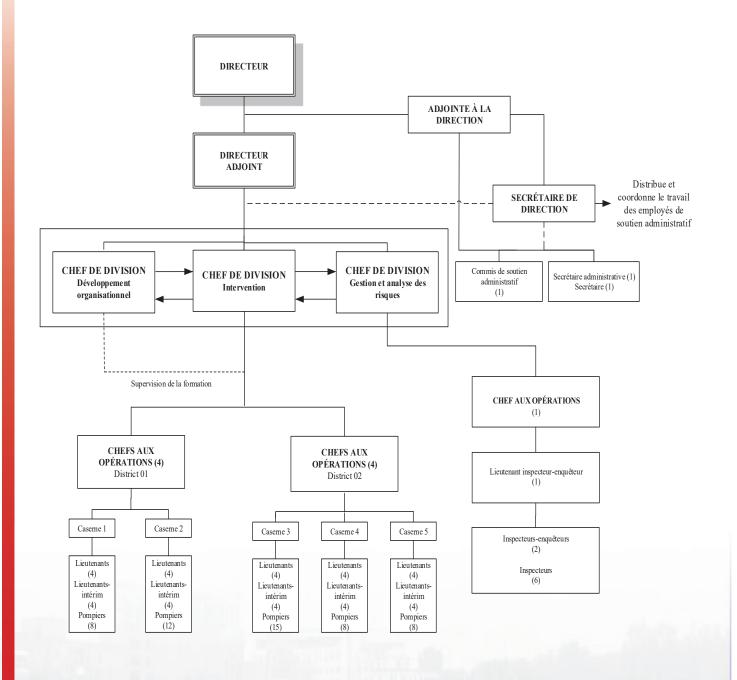
Loyauté envers l'organisation

Efficience

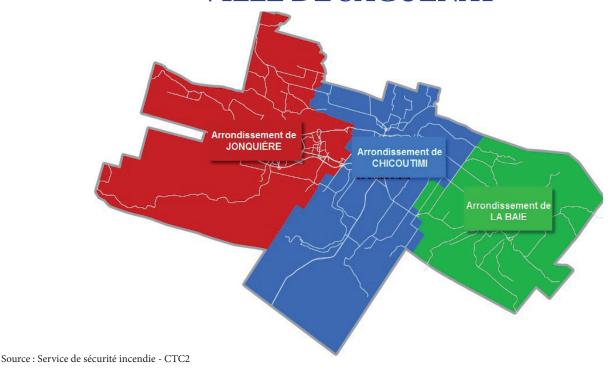
Réalisation de soi

Reconnaissance des réalisations

STRUCTURE DU SERVICE



CARTE GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY



PORTRAIT DE LA VILLE DE SAGUE-NAY

Territoire

Arrondissements 3

Superficie km² 1 291,42 Population 146 593

Nombre d'immeubles 58 751

Valeur foncière 11 409 909 200 \$

Source : Service de sécurité incendie - CTT3

SERVICES OFFERTS AUX CITOYENS

Centre de gestion des risques

Désincarcération

Éducation du public

Espace clos

Feu de véhicule

Gestion des risques majeurs

Incendie de bâtiment

Inspection

Intervention matières dangereuses

Prévention

Sauvetage hors route

Sauvetage nautique

Vérification des risques

NIVEAUX DES RISQUES INCENDIE

La classification des bâtiments se divise en quatre catégories, soit les risques faibles, moyens, élevés et très élevés. Le tableau suivant fait la description des types de bâtiment selon le risque associé. Cette classification permet de définir les types d'inspection et leur fréquence, la réglementation à appliquer, le nombre de véhicules d'intervention et de pompiers nécessaires lors d'un appel d'urgence.

À partir de ces données, le service doit entreprendre des actions visant la prévention ou, lorsque la situation l'exige, des mesures d'intervention selon les orientations du schéma de couverture de risques. On constate que la majeure partie des risques présents sur notre territoire est celle des risques faibles à 91,90 %.

Classification des bâtiments selon les risques d'incendie

Classifi- cation	Description	Type de bâtiment	Pourcentage des bâtiments à risque à Saguenay
RISQUES FAIBLES	Très petits bâtiments, très espacés; Bâtiments résidentiels, de 1 ou 2 loge- ments, de 1 ou 2 étages, détachés.	Hangars, garages; Résidences unifamiliales détachées, de 1 ou 2 logements, chalets, maisons mo- biles, maisons de chambres de moins de 5 personnes.	91,90 %
RISQUES MOYENS	Bâtiments d'au plus 3 étages et dont l'aire au sol est d'au plus 600 m².	Résidences unifamiliales attachées de 2 ou 3 étages; Immeubles de 8 logements ou moins, maisons de chambres (5 à 9 chambres); Établissements industriels du groupe F, division 3 (ateliers, entrepôts, salles de vente, etc.).	3,45 %
RISQUES ÉLEVÉS	Bâtiments dont l'aire au sol est de plus de 600 m²; Bâtiments de 4 à 6 étages; Lieux où les occupants sont normalement aptes à évacuer; Lieux sans quantité significative de matières dangereuses.	Établissements commerciaux; Établissements d'affaires; Immeubles de 9 logements ou plus, mai- sons de chambres (10 chambres ou plus), motels; Établissements industriels du groupe F, division 2 (ateliers, garages de répara- tion, imprimeries, stations-service, etc.), bâtiments agricoles.	3,81 %
RISQUES TRÈS ÉLEVÉS	Bâtiments de plus de 6 étages ou présentant un risque élevé de conflagration; Lieux où les occupants ne peuvent évacuer d'eux-mêmes; Lieux impliquant une évacuation difficile en raison du nombre élevé d'occupants; Lieux où des matières dangereuses sont susceptibles de se retrouver; Lieux où l'impact d'un incendie est susceptible d'affecter le fonctionnement de la communauté.	Hôpitaux, centres d'accueil, résidences supervisées, établissements de détention; Centres commerciaux de plus de 45 magasins, hôtels, écoles, garderies, églises; Établissements industriels du groupe F, division 1 (entrepôts de matières dangereuses, usines de peinture, usines de produits chimiques, meuneries, etc.);	0,83 %

Source : Selon le classement des usages principaux du Code national du bâtiment (CNB 2010) - CTT32

ADMINISTRATION

RESSOURCES HUMAINES

Le Service de sécurité incendie regroupe 163 personnes qui travaillent activement au fonctionnement quotidien du service, tant dans les domaines de l'administration, de l'intervention, de la gestion des risques que du développement organisationnel.

Ressources humaines du Service de sécurité incendie

Ressources humaines	Cadres	Pompiers	Gestion et ana- lyse des risques	Cols blancs	Total
Directeur	1				1
Directeur adjoint	1				1
Chefs de division	3				3
Chefs aux opérations *	9				9
Adjointe à la direction	1				1
Secrétaire de direction	1				1
Lieutenants		20			20
Lieutenants par intérim		20			20
Pompiers		51			51
Pompiers temporaires		44			44
Lieutenant inspecteur-enquêteur			1		1
Inspecteurs-enquêteurs			2		2
Inspecteurs			6		6
Secrétaire administrative				1	1
Secrétaire				1	1
Commis de soutien administratif				1	1
Total	16	135	9	3	163

^{* 1} chef aux opérations en gestion et analyse des risques

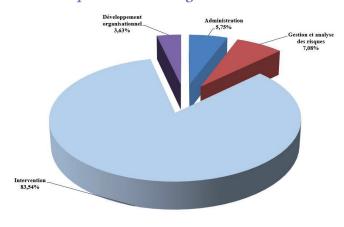
RESSOURCES FINANCIÈRES

Budget

En 2018, le budget du Service de sécurité incendie était de 14 635 085 \$, soit une augmentation de 3,19 % par rapport à l'année 2017. Il représente 4,40 % du budget global de la Ville de Saguenay.

Le budget est réparti en quatre volets, soit l'administration, l'intervention, la gestion et analyse des risques ainsi que le développement organisationnel. L'intervention demeure le volet ayant la plus grande part en raison de sa masse salariale, soit 83,54 % du budget total du service.

Répartition du budget du service 2018



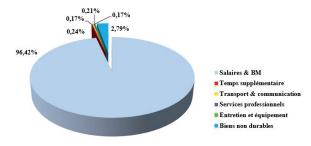
Source : Service de sécurité incendie - CTG49

Dépenses

En 2018, les dépenses du service se chiffrent à 14 814 520 \$, on observe donc un déficit de 17 228 \$.

Dépenses réelles du service 2018 - répartition

Dépenses réelles du service 2018 - répartition



Source : Service de sécurité incendie - CTG50

Coût per capita

Le coût per capita pour 2018 est de 101,06 \$, comparativement à 99,15 \$ en 2017.

Temps supplémentaire

Le temps supplémentaire pour l'année 2018 s'élève à 25 894 \$, soit 0,18 % du budget total. L'objectif est de demeurer inférieur à 1 %.

Dépenses en temps supplémentaire versus budget 2014-2018

Année	% temps suppl. versus budget	Budget (\$)	Réel temps suppl. (\$)
2014	0,31 %	13 195 953 \$	40 349 \$
2015	0,41 %	13 479 575 \$	54 600 \$
2016	0,31 %	13 872 660 \$	42 330 \$
2017	0,26 %	14 182 915 \$	36 531 \$
2018	0,18 %	14 635 085 \$	25 894 \$

Revenus

Depuis juin 2014, un nouveau règlement (VS-R-2014-54) est en vigueur à Saguenay ayant pour objet de fixer la tarification générale sur l'ensemble du territoire de Saguenay, permettant entre autres de facturer les non-résidents.

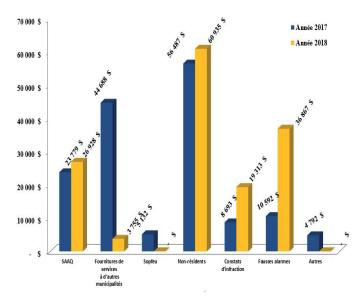
En 2018, le Service de sécurité incendie a généré un revenu à la Ville de Saguenay de 147 799 \$ pour différents services offerts.

Services facturés 2017-2018

Description	2017	2018	(%)
SAAQ	23 779 \$	26 928 \$	18,22 %
Fourniture de services à d'autres municipalités	44 688 \$	3 755 \$	2,54 %
Sopfeu	5 132 \$	- \$	0,00 %
Non-résidents	56 487 \$	56 487 \$ 60 935 \$	
Constats d'infraction	8 693 \$	19 313 \$	13,07 %
Fausses alarmes	10 592 \$	36 867 \$	24,94 %
Autres	*4 792 \$	- \$	0,00 %
Grand total	154 163 \$	147 799 \$	100,0 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT45

Services facturés 2017-2018



Source : Service de sécurité incendie - CTG36.1



Source : Service de sécurité incendie

Caserne # 4 - arrondissement de Chicoutimi, secteur nord

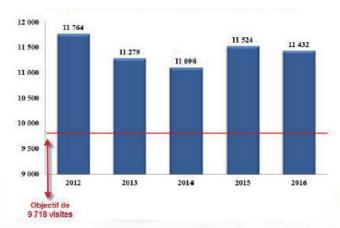
^{*} Remplissage de bonbonnes et entraide Outaouais

DIVISION GESTION ET ANALYSE DES RISQUES

VISITES DE PRÉVENTION

Le Service de sécurité incendie procède annuellement à des visites de résidences, du 1er mai au 31 octobre, sur tout le territoire de Saguenav. Cette tâche est effectuée par la Division intervention. Les pompiers effectuent 10 000 visites dans les secteurs à proximité de leur caserne et 1 499 autres visites ont été exécutées par les inspecteurs de la Division gestion et analyse des risques. Ceux-ci s'occupent des résidences à l'extérieur des périmètres urbains. Il est important de mentionner qu'en 2018, 11 499 visites ont été effectuées, ce qui est au-dessus de l'objectif identifié au schéma, lequel est de 9 718. Il faut également considérer que seules les visites où les citoyens ont été rencontrés sont comptabilisées.

Nombre de visites résidentielles 2014-2018



Source : Service de sécurité incendie - CTG24

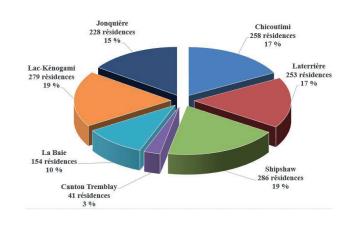
VISITES RÉSIDENTIELLES SECTEURS NON UBAINS

Un programme a débuté en 2012 concernant les visites résidentielles dans les secteurs non urbains. En 2018, 1 499 résidences ont été inspectées de la façon suivante :

Chicoutimi: 258 Jonquière: 228
La Baie: 154 Shipshaw: 286
Laterrière: 253 Lac-Kénogami: 279

Canton-Tremblay: 41

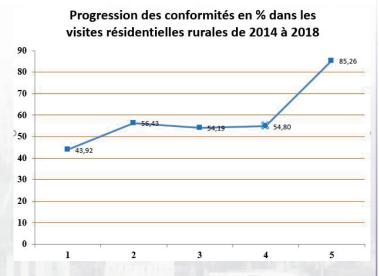
Nombre de visites résidentielles par secteur 2018



Source : Service de sécurité incendie - CTG25

Le graphique suivant démontre la progression des conformités des visites résidentielles rurales de 2014 à 2018, soit une augmentation des avertisseurs de fumée fonctionnels passant de 43,92 % à 85,26 %. Malgré qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour atteindre des niveaux acceptables, on constate une évolution.

Progression des conformités en % Visites résidentielles rurales de 2014 à 2018



EXERCICES D'ÉVACUATION

En 2018, le personnel du Service de sécurité incendie a effectué 174 visites d'établissements à haut taux d'occupation.

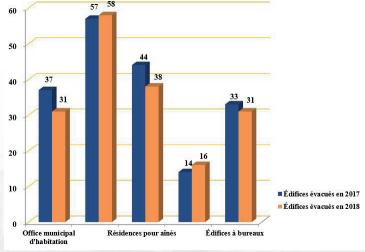
Lors de ces rencontres, les inspecteurs ont pu sensibiliser plus de 32 068 résidents concernant les risques d'incendie. Au cours de la majorité de ces visites, ils ont procédé à un exercice d'évacuation.

Programme d'exercice d'évacuation 2014-2018

	2014		2015		2016		2017		2018	
Clientèle	Nb activités réalisées	Nb personnes rencontrées								
Office municipal d'habitation	34	1 204	40	1 368	45	1 357	37	1 040	31	899
Établissements scolaires	56	25 752	56	25 752	61	28 378	57	34 732	58	23 795
Résidences pour aînés	58	3 157	58	3 157	46	2 975	44	2 122	38	2 280
Centres de la petite enfance	8	614	10	748	15	981	14	906	16	1 024
Édifices à bureaux	54	4 092	38	4 310	38	4 799	33	4 665	31	4 070
TOTAL	210	34 819	202	35 335	205	38 490	185	43 465	174	32 068

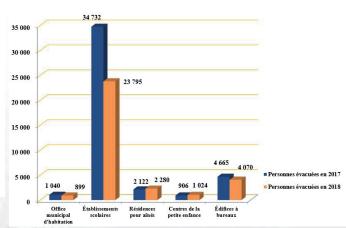
Source : Service de sécurité incendie - CTT38

Nombre d'édifices évacués 2018



Source : Service de sécurité incendie - CTG29

Nombre de personnes évacuées 2018



INSPECTIONS DES RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS

La Division gestion et analyse des risques a procédé aux inspections des bâtiments, tel qu'établi au schéma de couverture de risques. Ces vérifications permettent de s'assurer que les bâtiments respectent la réglementation concernant la sécurité incendie.

Fréquences d'inspection des risques

	NOMBRE DE BÂTIMENTS SELON LA FRÉQUENCE D'INSPECTION								
Risques	Annuel 3 ans 5 ans inspections annuelles à ré								
Moyens	62	126	90	278					
Élevés	99	247	259	605					
Très élevés	65	44	19	128					
TOTAL	226	417	368	1 011					

Source : Service de sécurité incendie - CTT33

PLANS D'INTERVENTION

Les plans d'intervention sont effectués par les pompiers. Ils consistent à définir, pour les bâtiments à risques élevés, un plan d'intervention (positionnement des véhicules, alimentation en eau, etc.) et un cahier de renseignements advenant un sinistre à cet endroit. Ces données sont disponibles par le biais de terminaux véhiculaires.

Plans d'intervention 2014-2018

Année	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre	40	40	40	40	40
*Cumulatif	42	82	122	162	202

Source : Service de sécurité incendie - CTT82

* depuis 2013

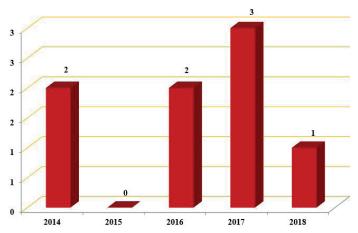


Centre Georges-Vézina - Risques élevés

INCENDIES MORTELS

En 2018, un décès est survenu à la suite d'un incendie.

Nombre de décès 2014-2018



Source : Service de sécurité incendie - CTG13

DOSSIERS ENQUÊTÉS

En 2018, 184 dossiers ont été enquêtés par les inspecteurs-enquêteurs. De ce nombre, 26 dossiers ont été transférés au Service de police de Saguenay.

Nombre de dossiers enquêtés 2014-2018

Description	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de dos- siers enquêtés	204	179	120	174	184
Nombre de dos- siers transmis à la police	19	23	24	40	26



UQAC de Chicoutimi - Risques très élevés

CAUSES PROBABLES DES INCENDIES

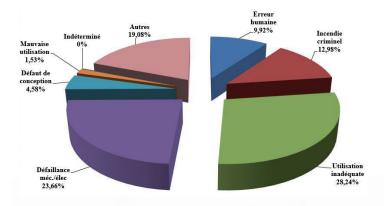
Ce tableau indique que les défaillances mécaniques/électriques et les incendies criminels représentent à eux seuls 36,64 % des causes d'incendie.

Nombre de causes probables des incendies impliquant des pertes matérielles 2014-2018

Année	Erreur humaine	Incendie criminel	Utilisation inadéquate	Défaillance méc./élec.	Défaut de conception	Mauvaise utilisation	Indéter- miné	Autre
2018	13	17	37	31	6	2	0	25
2017	21	25	28	34	13	1	0	24
*2016	9	24	21	33	9	3	0	8
2015	26	20	27	44	10	4	46	2
2014	29	15	29	46	15	5	61	4
TOTAL	98	101	142	188	53	15	107	63
% 2018	9,92 %	12,98 %	28,24 %	23,66 %	4,58 %	1,53 %	0,00 %	19,08 %
% 5 ans	12,78 %	13,17 %	18,51 %	24,51 %	6,91 %	1,96 %	13,95 %	8,21 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT35

Incendies impliquant des pertes matérielles par cause 2018



Source : Service de sécurité incendie - CTG23

ÉDUCATION DU PUBLIC

Le Service de sécurité incendie s'implique dans l'éducation du public en matière de sécurité incendie, ainsi que tout risque potentiel, en organisant diverses activités de sensibilisation touchant des milliers de personnes de tous âges.

En 2018, le Service de sécurité incendie a fait 11 499 visites résidentielles réparties dans les trois arrondissements. De plus, approximativement 1 132 bâtiments ont été inspectés par la Division gestion et analyse des risques afin de faire respecter la règlementation et de sensibiliser les gestion-

naires. Plusieurs centaines de cabanes à pêche ont été visitées en vue de sensibiliser les usagers à la règlementation en vigueur et, de ce fait, d'améliorer la sécurité sur les glaces en plus d'assurer la pérennité de l'activité.



Nous avons inspecté plusieurs sites d'événements d'envergure tels que le Festival International des Rythmes du monde, Saveurs et Trouvailles, etc., afin de sensibiliser les promoteurs aux risques d'incendie pouvant survenir lors de ces événements.

Durant la semaine de la gestion des risques, en octobre 2018, de la sensibilisation a été effectuée à la Place du Royaume et dans les magasins Canadian Tire des trois arrondissement. Des kiosques et des intervenants étaient présents tout au long de la semaine.

^{*} En 2016, une révision des codes a été faite, ce qui explique certains écarts.

Aussi, durant cette même semaine, Saguenay a été la ville hôte du colloque des techniciens en prévention incendie, ce qui a eu pour effet de faire une activité de sensibilisation à l'école primaire André Gagnon.

Nous avons également participé, au cours de l'année, à différents kiosques lors d'événements d'envergure tels que le Salon Parents aujourd'hui et lors de la semaine de relâche à la Place du Royaume.



Source : Service de sécurité incendie Activité de sensibilisation, à l'école primaire André Gagnon



Le service s'est également impliqué dans les formations « Gardiens avertis » et « Prêts à rester seuls! » en sensibilisant les jeunes âgés de 11 à 13 ans. Des formations et de la sensibilisation ont été faites dans les 41 résidences pour aînés. Aussi, tout au cours de l'année ainsi que sur



demande, de la sensibilisation sur les extincteurs portatifs a été réalisée dans différents commerces et industries. Par le biais du centre d'action bénévole, nous remettons des dépliants informatifs à quelques centaines de personnes âgées vivant à la maison, afin de les sensibiliser des risques potentiels et de leur donner des conseils afin de prévenir ceux-ci.



Par le biais de Facebook, plusieurs messages sont faits tout au long de l'année afin de sensibiliser la population aux différents risques sur le territoire, tant sur la prévention des incendies que sur la prévention des catastrophes naturelles ou anthropiques. Sans oublier plusieurs interventions auprès des médias traditionnels à la suite d'événements ponctuels.

La Division gestion et analyse des risques compte, entre autres, augmenter la sensibilisation au cours des prochaines années quant à l'importance de posséder des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone fonctionnels. Nous accentuerons également les efforts de prévention au niveau des aléas potentiels susceptibles d'avoir des conséquences majeures sur le territoire de la ville de Saguenay.

DIVISION INTERVENTION

PROTECTION DU TERRITOIRE

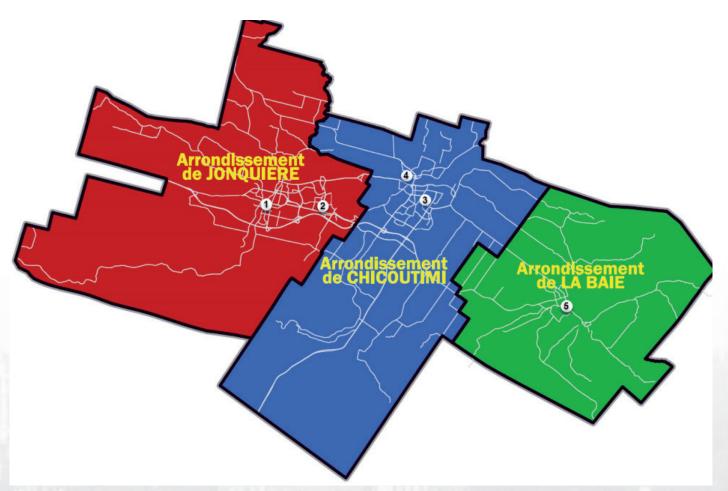
La Ville de Saguenay peut compter sur une couverture de cinq casernes de pompiers permanents sur son territoire. Chaque caserne compte trois équipes de 25 pompiers et une de 24 qui se partagent les quarts de travail sur une période de 24 h.

Effectifs par équipe 2018 (Intervention)

Équipe	Chef aux opérations	Lieut.	Lieut. intérim	Pompier	Total
1	2	5	5	13	25
2	2	5	5	12	24
3	2	5	5	13	25
4	2	5	5	13	25
Total	8	20	20	51	99

Source : Service de sécurité incendie - CTT50

Position des casernes sur le territoire



NOMBRE D'APPELS TOUTE CATÉGORIE

Les statistiques des cinq dernières années démontrent qu'il y a eu une augmentation depuis 2014 du nombre de sorties du Service de sécurité incendie, en raison des fausses alarmes. Cependant, on observe une baisse, en 2018, pour le total des appels.

Nombre d'appels 2014-2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombres d'appels Saguenay	1 575	1 624	1 895	2 000	1 918

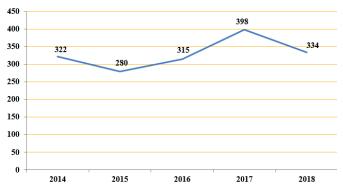
Source : Service de sécurité incendie - CTT9

NOMBRE D'APPELS INCENDIE DE BÂTIMENT ET AUTRES

Le Service de sécurité incendie de Saguenay a diminué le nombre d'appels reçus concernant les incendies au cours de la dernière année, passant de 398 en 2017 à 334 en 2018, soit une diminution de 16 %. On entend par « incendie de bâtiment et autres » tout type d'incendie, excepté les incendies de véhicule.

Nombre d'appels concernant les incendies de bâtiment à Saguenay 2014-2018

Nombre d'incendies de bâtiment à Saguenay



Source : Service de sécurité incendie - CTG5

INTERVENTIONS INCENDIE PAR USAGE

Le tableau ci-dessous indique que la majorité des interventions du service se situent au niveau résidentiel, avec un taux de près de 61,81 %, suivies par les interventions au niveau commercial, à 17,36 %. On note une augmentation des interventions incendie, passant de 86 en 2014 à 107 en 2017. Cependant, on constate une légère diminution en 2018 avec un total de 100 interventions incendie.

Intervention incendie par usage 2014-2018

Incendie	2014	2015	2016	2017	2018	Total	%
Résidentiel	45	51	38	64	69	267	61,81 %
Commercial	22	15	9	21	8	75	17,36 %
Industriel	9	9	7	20	18	63	14,58 %
Institutionnel	10	6	4	2	5	27	6,25 %
Total	86	81	58	107	100	432	100 %

NOMBRE D'APPELS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

Le tableau du nombre d'appels par catégorie d'intervention de 2014 à 2018 fait ressortir, pour cette période, que les alarmes liées aux incendies représentent plus du tiers des appels d'urgence, soit 36,78 %. Pour l'année 2018, on constate une augmentation (comparativement à la moyenne des cinq dernières années) à 40 %. Une nouvelle réglementation pour diminuer ce taux a été mise en place en 2016, soit le règlement ayant pour objet les systèmes d'alarme incendie reliés.

Les appels concernant les incendies de bâtiments sont en seconde place avec 17 % pour la même période.

Ces deux catégories représentent à elles seules plus de la moitié (55,12 %) des appels sur une moyenne de 5 ans. En 2018, le pourcentage est passé à 57 %, le reste étant divisé entre les autres catégories.

L'objectif à court terme est donc de travailler à diminuer les appels dans la catégorie « fausses alarmes ».

Nombre d'appels par catégorie d'intervention 2014-2018

	NOMBRE D'APPELS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION 2014-2018									Movenne	
Catégories	20	2014		2015		2016		2017		2018	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	5 ans
Alarmes incendie	531	34 %	501	31 %	748	39 %	795	40 %	765	40 %	36,78 %
Incendies de bâtiment	322	20 %	280	17 %	315	17 %	398	20 %	334	17 %	18,34 %
Incendies de véhicule	56	4 %	50	3 %	62	3 %	58	3 %	61	3 %	3,22 %
Désincarcération véhicule	37	2 %	48	3 %	54	3 %	43	2 %	48	3 %	2,53 %
Assistance aux citoyens	44	3 %	75	5 %	52	3 %	59	3 %	46	2 %	3,11 %
Matières dangereuses	42	3 %	33	2 %	22	1 %	29	1 %	30	2 %	1,68 %
Senteur fumée, essence, gaz, huile, etc.	157	10 %	151	9 %	147	8 %	139	7 %	131	7 %	8,17 %
Serv. non requis/non fondé	78	5 %	103	6 %	89	5 %	104	5 %	91	5 %	5,15 %
Vérification par les pompiers	126	8 %	241	15 %	217	11 %	181	9 %	256	13 %	11,33 %
Assistance diverse	42	3 %	53	3 %	49	3 %	53	3 %	57	3 %	2,90 %
Autres	140	9 %	89	5 %	140	7 %	141	7 %	99	5 %	6,78 %
TOTAL	1 575	100 %	1 624	100 %	1 895	100 %	2 000	100 %	1 918	100 %	100 %

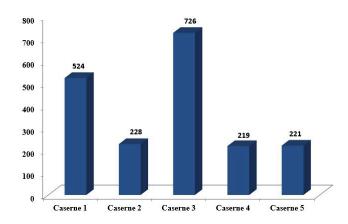
APPELS PAR CASERNE TOUTE CATÉGORIE



Lors de l'appel initial, les chiffres démontrent que les casernes # 1 et # 3 sont situées dans les secteurs les plus sollicités. Ces deux casernes répondent à 65 % de tous les appels de première alarme.

Source: Josée Dumas, photographe

Appels par caserne toute catégorie 2018

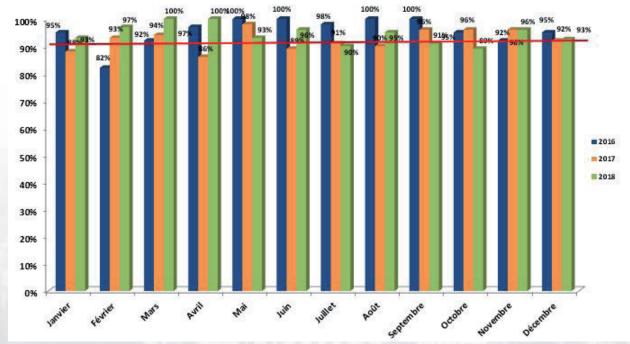


FORCE DE FRAPPE

Il est à noter que la force de frappe est en progression avec une augmentation de 2 % de 2017 à 2018. En 2018, le taux a été de 94 %, ce qui est au-dessus de l'objectif initial fixé à 90 %.

Source : Service de sécurité incendie - CTG9

Force de frappe par mois 2016 à 2018



SERVICES SPÉCIALISÉS

Chaque caserne possède des spécialités dans différents domaines, et ce, afin d'offrir divers services à la population de la Ville de Saguenay. Le tableau ci-dessous démontre que les désincar-

cérations et sauvetages divers + VTT/monoteige sont les spécialités qui sont les plus sollicitées avec 48 et 23 sorties.

Services spécialisés par caserne

No de caserne	Adresse actuelle	Espaces clos	Pinces de désincarcé- ration	Sauvetage nautique et sur glace	Matières dangereuses	Sauvetage évacua- tion hors route	Entretien des habits de combat
1	2354, rue Saint-Dominique		X		X		X
2	2222, boulevard Mellon		X	X	X		
3	444, boulevard de l'Université Est	X	X			X	
4	642, boulevard Sainte-Geneviève	X	X				
5	491, boulevard de la Grande-Baie Sud		X	X		X	

Source : Service de sécurité incendie - CTT48

Nombre d'appels par spécialité 2014-2018

Spécialités	2014	2015	2016	2017	2018	Moy.
Outils de désincarcération	37	48	54	43	48	46
Matières dangereuses	4	1	4	1	3	3
Sauvetage divers + VTT/motoneige	5	13	18	24	23	17
Sauvetage nautique et sur glace	6	9	4	5	3	5
Espace clos	0	0	4	2	2	2
TOTAL	52	71	84	75	79	72

Source : Service de sécurité incendie - CTT71

PERTES

Pertes matérielles par usage

La majorité des pertes se situe aux niveaux résidentiel et commercial, ce qui constitue tout près de 81,09 % pour un montant de 8 186 954 \$ sur un total de 10 096 039 \$.

Pertes matérielles par usage 2018

Description	Pertes	%
Résidentiel	7 741 086 \$	76,67 %
Commercial	445 868 \$	4,42 %
Institutionnel	5 000 \$	0,05 %
Industriel	1 113 175 \$	11,03 %
Autres	790 910 \$	7,83 %
TOTAL	10 096 039 \$	100,00 %

Pertes matérielles en incendie de bâtiment

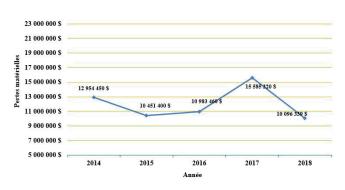
Selon le tableau suivant, les pertes totales ont enregistré une diminution de 5 488 981 \$ en 2018, comparativement à 2017.

Pertes matérielles causées par les incendies de bâtiment 2014-2018

	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne 2018	Moyenne sur 5 ans
Pertes sur le bâtiment	7 930 050 \$	6 437 250 \$	7 444 826 \$	12 019 720 \$	6 767 074 \$	67,03 %	67,58 %
Pertes sur le contenu	4 297 950 \$	3 883 100 \$	3 537 634 \$	3 550 100 \$	3 326 615 \$	32,95 %	30,96 %
Pertes sur les biens extérieurs	726 450 \$	131 050 \$	1 000 \$	15 500 \$	2 650 \$	0,03 %	1,46 %
TOTAL	12 954 450 \$	10 451 400 \$	10 983 460 \$	15 585 320 \$	10 096 339 \$	100 %	100 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT30

Évolution des pertes matérielles 2014-2018





Autopompe

Source : Service de sécurité incendie - CTG15

Pertes per capita

Les pertes per capita sont à la baisse. Nous constatons une diminution de 36 % en 2018 par rapport à 2017.

De plus, la moyenne sur 5 ans permet de constater que le total en 2018 est en dessous de la moyenne.

Pertes per capita 2014-2018

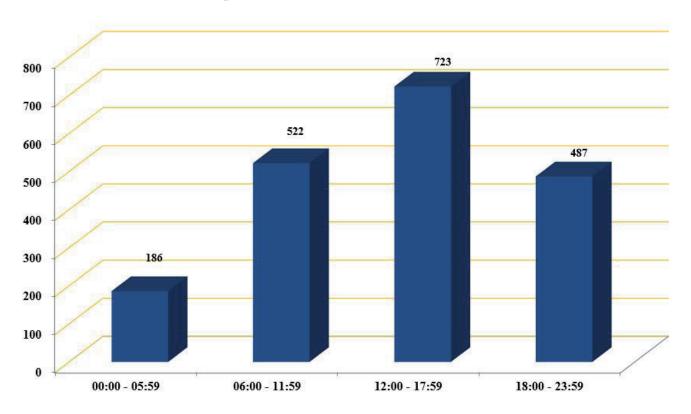
	2014	2015	2016	2017	2018	Écart % 2017 - 2018	Moyenne sur 5 ans
Pertes per capita	88,54 \$	71,66 \$	75,56 \$	107,57 \$	68,87 \$	-36,0 %	82,44 \$

APPELS SELON LES HEURES

On remarque que la période de la nuit est la moins occupée. La période entre midi et 18 h est la plage

horaire où survient le plus grand nombre d'interventions, avec 37,70 %.

Répartition horaire des interventions 2018



Source : Service de sécurité incendie - CTG51

VÉHICULES

Vérification annuelle et attestation de performance

Les 19 véhicules d'intervention sont soumis annuellement à des essais et à des vérifications de véhicules selon le Guide des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention, établi par le ministère de la Sécurité publique.

Flotte véhiculaire du service

Description des véhicules	Nombre	Moyenne d'âge
Autopompe	5	13 ans
Autopompe de réserve	3	19 ans
Camion-échelle	2	3 ans
Camion-nacelle (Bronto)	1	8 ans
Citerne	4	6 ans
Plate-forme élévatrice	2	12 ans
Poste de commandement	1	12 ans
Unité de secours	1	21 ans

Vérification annuelle et attestation de performance 2018

Unité	Description	Capacité pompe en litres	Capacité réservoir en litres	Année	Valve vidange conforme	Essais annuels
16-202	Autopompe	5 000	2 270	1999		2018
16-203	Autopompe	6 000	2 270	2004		2018
16-218	Autopompe	4 757	2 371	2013		2018
16-266	Autopompe	6 000	4 086	1998		2018
16-267	Autopompe	6 000	4 086	1998		2018
16-275	Autopompe	6 000	3 178	2000		2018
16-295	Autopompe	5 000	3 632	2000		2018
16-211	Autopompe	6 014	4 000	2007		2018
16-215	Camion-citerne avec vacuum	5 000	13 454	2013	Oui	2018
16-207	Camion-citerne	5 000	11 020	2009	Oui	2018
16-208	Camion-citerne	5 000	11 020	2009	Oui	2018
16-219	Camion-citerne avec vacuum	5 000	13 520	2018	Oui	Neuf
16-214	Camion à nacelle 114 pi (Bronto)	Nil	Nil	2010		2018
16-209	Camion plate-forme 100 pi	7 078	1 136	2008		2018
16-206	Camion plate-forme 95 pi	7 078	1 136	2005		2018
16-212	Camion-échelle 100 pi	Nil	Nil	2014		2018
16-242	Unité de secours	Nil	Nil	1997		2018
16-216	Camion-échelle 100 pi	Nil	Nil	2017		2018

Source: Service des équipements motorisés - CTT63

ÉQUIPEMENT

Habits de combat

L'achat de 33 habits de combat a été effectué en 2018.

Ces habits servent de barrière thermique, mais ils offrent aussi une certaine barrière physique contre les contaminants tels que les toxines, les agents cancérigènes, les fluides corporels infectieux et les agents pathogènes transmis par le sang.

Des pratiques en matière d'hygiène et d'entretien s'imposent, alors différentes inspections d'entretien et de nettoyage sont effectuées selon les normes et procédures du service.

Plusieurs études démontrent la présence de substances cancérigènes dans les gaz et la fumée d'incendie. Ces substances, particulièrement les particules solides, se retrouvent sur les habits de combat, exposant ainsi les pompiers, et susceptibles de contaminer les milieux environnants après intervention (l'intérieur des véhicules, les lieux de travail en caserne, etc.) Donc, un nettoyage de routine doit être obligatoirement effectué, le plus rapidement possible après la fin de l'intervention, pour chaque pompier qui a été exposé à ces produits d'incendie. Afin d'accélérer le séchage des vêtements de travail, des séchoirs portatifs à air soufflé ont été installés dans les cinq casernes.



DIVISION DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

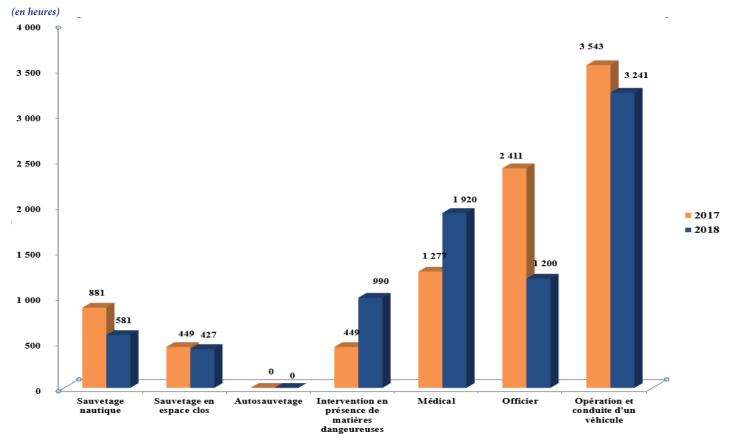
FORMATION

La formation et le maintien des compétences sont des éléments importants pour l'organisation. L'objectif est de s'assurer de respecter les normes en vigueur ainsi que d'offrir des services de qualité, en plus de s'assurer que les tâches soient effectuées de façon sécuritaire. C'est pour ces raisons que chaque employé a reçu, en moyenne, pour l'année, 74 h de formation et 23 h de maintien des compétences, pour un total de près de 97 h par pompier.

Formations techniques - Division intervention 2014-2018 (en heures)

Formations techniques								
	2014	2015	2016	2017	2018			
SAUVETAGE NAUTIQUE								
Carte de conducteur d'embarcation, conduite de bateau Zodiac, opération radio maritime, sauvetage sur glace (tendeur, technicien), sensibilisation bateau UMA-17, etc.	701	752	886	881	581			
SAUVETAGE EN ESPACE CLOS								
Sauvetage en espace clos (instructeur, technicien initial, technicien, technicien maintien)	664	640	650	449	427			
AUTOSAUVETAGE et A.P.R.I.A. (appareil de pro	tection re	spiratoire)						
Autoévacuation, autosauvetage et gestion de l'air, autosauvetage et gestion de l'air (formateurs-chefs), formateurs R.I.C.	0	1 016	2 021	0	0			
INTERVENTION EN PRÉSENCE DE MATIÈRE	ES DANGEF	REUSES						
FMO ÉducExpert bloc 3 (Hazmat) - théorie d'intervention, Hazmat (technicien), intervention en présence de matières dangereuses (technicien), matières dangereuses (théorie d'intervention, détecteur de gaz, détecteur d'ammoniaque).	1 201	886	350	449	990			
MÉDICAL								
Évacuation médicale, premier répondant médical (initial), premier répondant médical (maintien), R.C.R. trauma, R.C.R./D.E.A. trauma, secourisme en milieu de travail.	2 334	1 960	1 192	1 277	1 920			
OFFICIER								
Officier en santé et sécurité, officier - cours 1-2-3-4-5-6-8, pompier II - section 1, gestion des opérations (maintien), gestion de la prévention (maintien), gestion de la prévention écrite, gestion de l'intervention et mesure SST 1 et SST 2, gestion d'un service incendie, gestion du personnel dans un SSI, instructeur tronc commun, instruction I.	765	350	576	2 411	1 200			
OPÉRATION ET CONDUITE D'UN V	ÉHICULE							
Bronto 114 « accréditations de formation », citerne vacuum (opération), citerne vacuum (sensibilisation), conduite de véhicule, conduite de motoneige, conduite préventive (théorique et pratique), conduite de quatre roues (quad), familiarisation sur les véhicules d'élévation 422 et 425, manoeuvre de recul, sensibilisation opérationnelle P-201 et 203, formateur manoeuvre de recul.	0	3 045	3 381	3 543	3 241			
FORMATIONS GÉNÉRALES EN CA	SERNE							
Échelles portatives, cordage, équipement divers, coussins de levage, outils de désincarcération, détecteurs de gaz.					900			
FORMATIONS POUR TECHNICA	IENS							
Inspection visuelle cylindre, réparation de boyaux incendie, appareils respiratoires et fit-test.					144			
Source : Service de sécurité incendie - CTT54								

Formations techniques - Division intervention 2017-2018



Source : Service de sécurité incendie - CTG41



Source : Service de sécurité incendie Formation sauvetage sur glace

Formation - Division gestion et analyse des risques (G.A.R.) 2014-2018 (en heures)

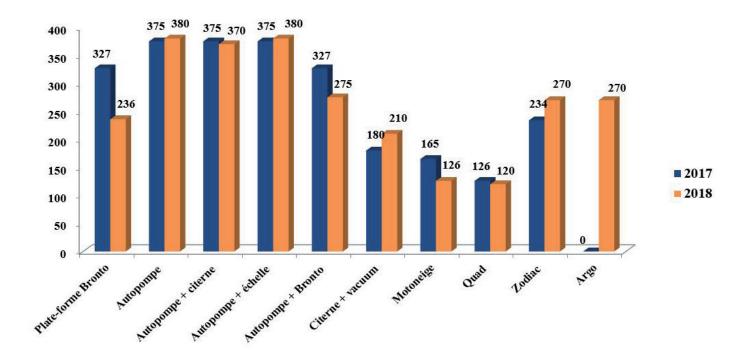
Formation technique					
roi mation technique	2014	2015	2016	2017	2018
G.A.R. SPÉCIALISATIO	NS DIVER	RSES			
Chauffage au bois, Code de construction du Québec, code de sécurité (mise à niveau), codes, lois et règlements, feux d'artifice à grand déploiement, perfectionnement code de construction (niveaux I et II), personnel G.A.R. spécialisations, recherches et causes en électricité, spécialisations personnelles G.A.R., systèmes d'alarme incendie, techniques d'entrevue, techniques en chauffage à combustible solide et mesures d'urgence.	460	235	22	218	250

Source : Service de sécurité incendie - CTT54

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Maintien des compétences - Division intervention 2014-2018 (en heures)

Mainting day assumits						
Maintien des compéte	2014	2015	2016	2017	2018	
	VÉHICULI	ES				
	CASERNES	405	405	405	375	384
Camion-échelle (février)	1-2-3-4-5	403	403	403	373	304
Plate-forme Bronto (mars)	1-2-3-4	231	231	345	327	236
Autopompe (avril)	1-2-3-4-5	405	405	405	375	380
Autopompe + citerne (mai)	1-2-3-4-5	405	405	405	375	370
Autopompe + échelle (septembre)	1-2-3-4-5	405	405	405	375	380
Autopompe + Bronto (octobre)	1-2-3-4	231	231	341	327	275
Citerne + vacuum (novembre)	2-3-4	255	255	288	180	210
Motoneige (décembre - janvier)	2-3-4	150	150	288	165	126
Quad (avril - mai)	2-3-4	150	150	288	126	120
Zodiac (avril - mai)	1-2-4-5	405	405	318	234	270
Argo	5					270



Source : Service de sécurité incendie - CTG42

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Une augmentation des accidents de travail en 2018 a pu être constatée. Par contre, les statistiques indiquent une diminution du nombre de jours perdus pour des blessures. La direction du service et le personnel travaillent activement afin d'éliminer les risques. À cette fin, un comité paritaire en santé et sécurité, composé de gens dynamiques, a été mis sur pied.

De plus, plusieurs mesures sont prises afin d'améliorer ces statistiques, soit par la formation, la sensibilisation, l'achat d'équipement, etc.

L'objectif est de maintenir le taux d'accidents le plus bas possible grâce à la mise en place de méthodes de travail sécuritaires ainsi qu'un processus de gestion qui favorise l'assignation temporaire.

Santé et sécurité au travail 2014-2018

Santé et sécurité	2014	2015	2016	2017	2018
Accident avec perte de temps	3	6	5	3	2
Accident sans perte de temps	27	20	27	33	43
Quasi-accident	1	6	1	1	10
Nombre de jours perdus	464	604	409	389	83
Nombre de jours en assignation temporaire et travaux légers	53	77	29	91	533

PLAN DE MISE EN OEUVRE

Le plan de mise en oeuvre qui suit constitue un plan d'action que la Ville de Saguenay doit appliquer dès l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques.

Ce plan désigne les actions à appliquer au cours des cinq prochaines années, établit l'échéancier et

détermine l'estimation des coûts d'investissement pour cette période.

De plus, ce plan sera utilisé afin de produire un rapport d'activités de la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques révisé, tel que stipulé à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.

Action	Outimination	Coûts				
	Optimisation	Échéance	estimés	Commentaire		
	PRÉ	EVENTION - O	BJECTIF 1			
	S'assurer de compléter le rapport DSI- 2003 et le transmettre régulièrement au ministère de la Sécurité publique.	1 à 5		Après chaque incendie, un rapport DSI-2003 est complété et transmis au ministère mensuellement. Ce sont 368 rapports qui ont été complétés en 2018.		
	Continuer les RCCI après un incendie de bâtiment avec du personnel possédant la formation spécifique à cette activité.	1 à 5	B 44 000 \$	Systématiquement, les enquêtes ont été effectuées après chaque incendie de bâtiment. Ce sont 184 enquêtes qui ont été effectués en 2018.		
	Maintenir l'objectif selon le programme de prévention domiciliaire.	1 à 5	B 87 500 \$	Au cours de l'année 2018, 10 000 visites de prévention résidentielles ont été effectuées en secteur urbain et 1 499 visites en secteur non urbain.		
	Cibler et développer des programmes pour sensibiliser la clientèle aux risques et aux dangers des incendies selon l'ana- lyse des données.	1 à 5	B 23 000 \$	La cueillette des données et les analyses pertinentes sont actuellement en cours.		
	Maintenir le programme des inspec- tions des risques sur le territoire par les fréquences au programme d'inspection des risques plus élevés.	1 à 5	B 163 000 \$	Inspection de 1 132 bâtiments à risques moyens, élevés et très élevés.		
	Développer et mettre en place un programme de sensibilisation s'adressant aux propriétaires d'entreprises agricoles, concernant les risques présents et les mesures à mettre en place afin de diminuer ceux-ci.	3 à 5		Développement du programme qui est en cours de réalisation.		
	Maintenir et bonifier le programme d'analyse des accidents.	1 à 5		À venir		

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire	
	<u> </u>	 PRÉVENTION	111		
8	Maintenir, développer, bonifier et appliquer la réglementation municipale en rapport avec la sécurité incendie.	1 à 5	B 16 000 \$	En continu.	
9	Produire annuellement un rapport d'activités portant sur le plan de mise en oeuvre et sur l'avancement des objectifs ciblés inscrits au schéma selon les modalités de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.	1 à 5 Ro		Réalisé chaque année.	
	INTERV	ENTION - OB	ECTIFS 2 ET :	3	
10	Maintenir en fonction les cinq casernes de pompiers permanents sur le territoire. Fermer les trois postes d'incendie dans les secteurs non urbains.	1 à 5		Les cinq casernes étaient en fonction tout au long de l'année.	
11	Maintenir l'effectif à 99 pompiers.	1 à 5		Les effectifs ont été maintenus.	
12	Maintenir une force de frappe de dix pompiers pour les risques faibles dans les périmètres urbains sur le territoire des arrondissements de Chicoutimi, Jonquière et La Baie selon le temps de réponse défini à la carte n° 3.	1 à 5		Atteinte de la force de frappe avec un pourcentage de 94 % pour l'année.	
13	Optimisation des ressources avec les villes limitrophes dans le but d'obtenir une intervention optimale.	1 à 5		Entente avec les municipalités de Saint-Ambroise et Larouche maintenue pour l'atteinte de la force de frappe aux limites des municipalités.	
14	Définir une force de frappe minimum de huit pompiers dans les secteurs Later- rière, Shipshaw et Lac-Kénogami (an- ciennes limites).	1 à 5		Intervention de dix pompiers minimum avec deux autopompes et trois camions-citernes.	
15	Maintenir la force de frappe selon les ressources inscrites au plan d'intervention pour les risques plus élevés, et ce, dès l'alerte initiale. En l'absence d'un tel plan, le directeur du Service de sécurité incendie doit prévoir, s'il y a lieu, la mobilisation, dès l'alerte initiale, de ressources additionnelles à celles prévues pour les risques faibles. Ces ressources additionnelles devront être suffisantes en regard des caractéristiques propres au bâtiment où l'intervention a lieu.	1 à 5		Force de frappe maintenue pour les risques élevés.	

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
	IN	TERVENTION	(SUITE)	
16	Reconstruire la caserne #4 sur un nouveau site afin d'améliorer le temps de réponse et de pouvoir positionner les véhicules d'intervention nécessaires pour protéger adéquatement ce secteur.	1	I 5 500 000 \$	Nouvelle caserne #4, opérationnelle depuis février 2018.
17	Procéder annuellement aux inspections des véhicules d'incendie selon le guide d'application des exigences relatives aux véhicules et aux accessoires d'interven- tion.	1 et 4	B 25 000 \$	L'inspection de la flotte véhiculaire d'intervention a été faite par la compagnie Aéro-Feu au mois de juillet.
18	Maintenir le programme de remplacement des véhicules.	1	I 450 000 \$	Acquisition d'un camion-citerne avec vacuum en 2018.
19	Maintenir le programme des feux de pré- emption en vigueur et les installer dans les intersections stratégiques.	1	100 000 \$	L'investissement de 150 000 \$ est reporté à l'année 2019.
20	Les secteurs non pourvus d'un réseau d'eau sont couverts par une autopompe ou autopompe-citerne conforme et l'envoi de 15 000 litres d'eau avec au moins un camion-citerne conforme. De plus, poursuivre le programme d'améliorations des infrastructures municipales sur le réseau d'eau.	1 à 5		Procédure de déploiement de deux auto- pompes et trois camions-citernes.
21	Maintenir la formation et le maintien des compétences pour l'ensemble du personnel annuellement.	1 à 5	B 70 000 \$	Investissement de 71 282 \$ pour la formation technique et le maintien des compétences du personnel.
22	Mettre en place un programme spéci- fique pour l'inspection, l'entretien, la décontamination et le remplacement des vêtements de protection indivi- duelle (casque, cagoule, manteau, panta- lon, gants et bottes) en s'inspirant de la norme NFPA 1851 ainsi que des guides des fabricants.	1		Un programme d'entretien des équipements personnels est en fonction depuis quelques années sous la supervision d'officiers-cadres ainsi qu'une procédure de décontamination sur les lieux d'intervention.
23	Conception de plans d'intervention selon le programme et procéder à la mise à jour de ceux en vigueur.	1 à 5	B 30 000 \$	40 plans d'intervention ont été réalisés au cours de l'année.
	AUTO	PROTECTION	- OBJECTIF 4	
24	Adopter en partie par la modification du règlement en intégrant les nouveaux articles du Code de sécurité du Québec, chapitre 8. Continuer l'application des règlements en sécurité incendie.	1 à 5		Réalisé.

Actio	n	Optimisation	Échéance			Coûts estimés		Commentaire
			AUTR	ES RISQU	ES -	OBJECTIF 5		
25	tions tion règle	Inciter les divers services et organisations publiques et privés à la prévention en incendie en faisant appliquer les règlements en vigueur par la sensibilisation et/ou la collaboration.		1 à 5			En continu	
26	Offrir des programmes de formation et de sensibilisation aux diverses organisations publiques et privés.		1 à 5			le résident d'extincteu cendie <i>Gar</i>	e de formation aux ainés dans ciel, sensibilisation à l'utilisation ars, formation de prévention indiens avertis, sensibilisation aux pour les aînés.	
27	sur l2. Cnanttion3. Étien	l'ensemble du te Conserver la com ts dans leur spé et le maintien d Élaborer un pro	npétence des interve- cialité par la forma- es compétences; gramme sur l'entre- ent des équipements	1 à 5			En continu.	
28	Implanter et maintenir un service d'assistance aux techniciens ambulanciers paramédicaux pour l'évacuation des victimes.		1 à 5			sèdent de tage hors r comme été cations de	nction. Certaines casernes posses équipements pour le sauveroute et sur les plans d'eau hiver (VTT, Argo, motoneiges, embartype Zodiac). Le personnel de les reçoit la formation de premier de type 2.	
29	au o seco piers inter vent inter	centre d'urgend ondaire d'appels s ainsi qu'à tou rvenantes un pr tion d'urgence (à jour et transmettre ce 9-1-1, au centre s d'urgence - pomtes les organisations otocole local d'inter-PLIU) spécifique aux route inspiré du propar le MSP.	1 à 5			En cours de réalisation.	
MAXIMISATIC			N DES RE	ESSO	URCES - OBJE	CTIF 6		
30	dans de p	s la réalisation o	bution des pompiers de plusieurs activités ncendies (action pré-			dans les écoles, garderies, visite s, participation à diverses activi-		
31	serv l'obj	rices de la Ville	ration avec différents e afin de poursuivre soit l'amélioration de ie.	1 à 5	ment du plan des me bâtiments de la ville,		on du centre 9-1-1, développe- olan des mesures d'urgence des de la ville, programme avec le s travaux publics sur l'identifica- ornes-fontaines.	

Actio	on Optimisation	Échéance		Coûts		Commentaire		
	*				estimés			
MAXIMISATION DES RESSOURCES - OBJECTIF 6								
32	abstraction des limi	incendie pour faire ites municipales afin idalités de prestation ressources.	1 à 5	Entente avec différentes municipalités pla force de frappe aux limites municipal				
		LE RECOURS AU PA	ALIER SUPRA	MUNICIPAL - (OBJECTIF 7			
33	Maintenir le même	niveau de service.	1 à 5		En continu	l.		
34	Sensibiliser la MRC du Fjord-du-Sague- nay afin d'offrir un regroupement dans certains services (sécurité civile, spécia- lités, incendies, enquêtes, etc.).		1 à 5		Discussion	is lors de comité.		
		ARRIMAGE DES RI						
25	Maintanin la atmata	VOUÉES À LA S		PUBLIC - OBJ		I a soute a des su (mations d'une		
35	risques incluant la cipale lors de crise	are de la gestion des coordination muni- e majeure avec l'en- internes et externes.	1 à 5			1. Le centre des opérations d'ur- ouvert durant le G7.		
36		intenir les ententes sations dans le cadre ques majeurs.	1 à 5		les bateau CIUSSS, la	rec la MRC du Fjord-du-Saguenay, x de croisière, la Croix-Rouge, le Ville de Sherbrooke, les commis- aires, Rio Tinto, la base militaire lle.		
37	nay aux avantages	du Fjord-du-Sague- de la régionalisation domaine de l'incen- najeurs.	1 à 5		En continu	. Discussions lors de la rencontre.		
		ARRIMAGE DES R						
	Dánalana an at mai	VOUÉES À LA SÉCU	KITE DU PUB	ric - ORIECII				
38	comités et partenai les protocoles d'inte	n 9-1-1; té publique et ambu-	1 à 5		Rencontres	s périodiques.		

THE P

POUR NOUS JOINDRE

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE VILLE DE SAGUENAY

444, boulevard de l'Université Est Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 Téléphone : 418 698-3380 Télécopieur : 418 698-3389

Courrier électronique : incendie@ville.saguenay.qc.ca

Site internet : <u>incendie.saguenay.ca</u>



Ce document est transmis par courriel pour limiter la consommation de papier.